Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260601-DEL202652-DE

DELIBERATION N° 2026-52

OBJET : Subventions aux associations

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 précitée,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

DE FIXER les subventions au titre de l'année 2026 telles qu'elles figurent sur le tableau ci-dessous :

TOUTEFOIS les élus, membres de bureaux d'associations, se sont retirés pour le vote de la subvention à leur propre association, à savoir :

- M Norbert JANVIER pour l'UNC - AFN
- M Frédéric GERNIGON pour l'amicale des sapeurs-pompiers
- M Bernard PLANTARD pour la société des courses
- Mme Marie Anne BIORET ALEXANDRE pour le club arc-en ciel, le CMSV et Panisol
- Mme Ludivine BOUJU pour la MAM P'tite étoile
- Mme Sylvie GERNIGON pour l'amicale des sapeurs-pompiers
- Mme Cathy GUILLOIS pour le Beach'Foug
- M Christophe PLOTEAU pour la société des courses
- M Guillaume MARTIN pour l'ACCA
- Mme Laura BRUNEAU pour MX LOB
- M Philippe SANTERRE pour l'UFCIA

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026	ATTRIBUTION 2026
ACCA	250,00 €
ACCA Lutte contre les ragondins (Provisions)	140,00 €
ADMR – exceptionnelle	1 500,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	500,00 €
APEEP école publique	1 200,00 €
APEEP école publique (noël, neige, mer) 2,50 € par enfant (170 élèves)	425,00 €
Groupement scolaire école publique 25 € par enfant (170 élèves)	4 250,00 €
APEL école Privée Ste-Anne	1 200,00 €
APEL école Privée Ste-Anne Exceptionnelle INFORMATIQUE	1 750,00 €
OGEC CATE 13,75 € par enfant (114 élèves)	1 567,50 €
OGEC Noël Neige mer 13,75 € par enfant (114 élèves)	1 567,50 €
OGEC Contrat d'association 2026	88 506,82 €
OGEC Fournitures scolaires 33 € par enfant (114 élèves)	3 762,00 €
Club Arc en Ciel	500,00 €
Football club Grand-Fougeray Saint Anne 1 € par habitant	2 624,00 €
FNATH	50,00 €
France ADOT 35	50,00 €
La Duguesclin	400,00 €
Le Temps de Vivre	300,00 €
Club Multisports Sud Vilaine	3 525,84 €
Arts de la Tour	0,00 €

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260601-DEL202652-DE

Pêcheurs de la Mée	200,00 €
Prévention routière	50,00 €
UNC – AFN	200,00 €
Société des Courses	350,00 €
Société des Courses Subvention exceptionnelle PROVISION	750,00 €
Tous unis pour la Chapelle de Brandeneuf	400,00 €
UFCIA	500,00 €
UFCIA Marché de Noël - Exceptionnelle	750,00 €
UFL subvention annuelle	500,00 €
UFL Fête de la musique	500,00 €
Beach'Foug	1 000,00 €
Ass. Veuves Civiles	100,00 €
VIEUX MOTEURS FULKÉRIENS	150,00 €
VIEUX MOTEURS FULKÉRIENS 20 ans Exceptionnelle	300,00 €
Comité des Fêtes Médiévales	6 000,00 €
PANISOL BAIN DE BRETAGNE	900,00 €
WATT THE FULK	0,00 €
Soins palliatifs Bain de Bretagne	200,00 €
Restaurant du cœur	900,00 €
Rêves de clown	50,00 €
Alcool Assistance Bain de Bretagne - Entraide Addict	50,00 €
Alcool Assistance Bain de Bretagne - Entraide Addict Exceptionnelle	250,00 €
Les palets fulkériens	500,00 €
SPECTACULUM	300,00 €
AFAR	600,00 €
ADAPEI Bain de Bretagne	50,00 €
secours catholique	300,00 €
MX LOB	2 000,00 €
MAM P'tite étoile	200,00 €
MAM Les P'tits Fulks	200,00 €
RESERVE	281,34 €
	132 600,00 €

DIRE que la présente délibération sera portée au registre des délibérations de la Commune.

POUR EXTRAIT CONFORME
GRAND FOUGERAY, le 1er JUIN 2026

LE MAIRE
Norbert JANVIER

MAIRIE de GRAND-FOUGERAY * 35 (Ille-et-Vilaine) *

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260601-DEL202652-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2026

SEANCE DU : 1er juin 2026
CONVOCATION DU : 26 mai 2026
DATE DE TRANSMISSION AUX CONSEILLERS : 28 mai 2026
DATE D'AFFICHAGE EN MAIRIE : 28 mai 2026

SOUS LA PRESIDENCE DE : Norbert JANVIER, Maire

Nombre de conseillers : 23
* en exercice : 23
* présents : 21
* absents : 2 (dont 2 procurations)

L'an deux mil vingt-six, le premier juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grand-Fougeray, se sont réunis à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 et L. 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Norbert JANVIER,

MEMBRES PRESENTS :
M Norbert JANVIER, Mme Karine MONTCHATON, M Bernard PLANTARD, Mme Marie Anne BIORET ALEXANDRE, M David CHAUVIN, Mme Laura BRUNEAU, M Philippe SANTERRE, Mme Yasmina PROVOST, M Loïc LEMAU, Mme Ludivine BOUJU, M Frédéric GERNIGON, M Romain GEFFRIAUD, Mme Lucie MOREAU, M Guillaume MARTIN, Mme Alysé VILLETTE, M Gwénaël GICQUEL, Mme Sylvie GERNIGON, M Mikael GICQUEL, Mme Carole GUIBERT, M Michel LAMPRIER, Mme Cathy GUILLOIS, - FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

MEMBRES EXCUSÉS ET REPRESENTES :
Mme Morgane JOUNY représentée par Mme Sylvie GERNIGON
M Christophe PLOTEAU représenté par M Mikael GICQUEL

MEMBRES EXCUSÉS :
Néant

MEMBRES ABSENTS :
Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Lucie MOREAU, **à l'unanimité**

Approbation du compte-rendu de séance en date du 04/05/2026, **à l'unanimité**

DÉCISIONS DU MAIRE:

RAS